

Le Plan Schuman.

Une nouvelle architecture pour l'Europe ? 1950/2000

Colloque organisé par l'Institut Historique Allemand et
le Centre d'Information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine (CIRAC)
avec le soutien de la Fondation Robert Bosch (Stuttgart)
Paris, les 28 et 29 avril 2000

Le cinquantième anniversaire de la présentation du Plan Schuman pour la création d'une Communauté européenne du Charbon et de l'Acier a été l'occasion, pour l'Institut Historique Allemand de Paris et le Centre d'Information et de Recherche sur l'Allemagne contemporaine d'organiser un colloque d'histoire contemporaine. La démarche était placée sous une double préoccupation : d'un côté il s'agissait, un demi-siècle après le " 9 mai ", de faire une sorte de bilan de la recherche. D'un autre côté, le souci était d'identifier des aspects, des sujets, des perspectives qui ne font pas encore partie du malstrom des connaissances acquises – donc de présenter et de discuter des travaux inédits et novateurs.

Vers le Plan Schuman

Deux contributions se situaient clairement en amont de l'annonce du Plan Schuman et essayaient d'apporter une réponse à la question de savoir pourquoi la première tentative d'une intégration européenne fut lancée dans le domaine du charbon et de l'acier et non dans une autre domaine de l'économie. L'Entente Internationale de l'Acier, à laquelle est associé le nom de son principal instigateur, le sidérurgiste luxembourgeois, Emile Mayrisch, peut-elle être considérée comme précurseur de la CECA ? La réponse de Clemens Wurm, Université Humboldt de Berlin, bien que nuancée, est plutôt négative tant les objectifs affichés et les circonstances divergeaient. Le Plan Schuman a été élaboré pour l'essentiel sans la consultation des sidérurgistes, il visait à l'augmentation de la production, à la rationalisation, surtout faisait-il partie d'une approche politique plus vaste, celle d'une coopération franco-allemande à long terme.

Dans l'autre contribution retraçant le chemin vers la proposition du 9 mai, Corine Defrance, chercheur au CNRS (Strasbourg/Paris), analysait le rôle éphémère d'une institution rapidement supplantée par la CECA, l'Autorité Internationale de la Ruhr (AIR). Sa création à la suite de la conférence de Moscou (1947) était surtout révélatrice de l'évolution de la politique française à l'égard de l'Allemagne. Même si, comme l'expliquait Corine Defrance, l'AIR fut, en fin de compte, " victime de sa nature ambiguë résultant d'un compromis bancal entre volonté de contrôle et souci d'intégration ", elle constituait néanmoins une étape vers la solution Schuman/Monnet.

Contexte international

Comme l'expliquaient Jacques Bariéty (Paris IV) et Pierre Gerbet (IEP de Paris), le facteur temps jouait en faveur du retour de l'Allemagne fédérale au sein de la communauté internationale. Il était donc urgent d'établir des règles acceptables pour tous selon lesquelles l'Allemagne pouvait retrouver une situation " normalisée ", tant sur le plan politique qu'économique. La tension pour ne pas dire la contradiction entre le projet d'intégration et le retour de l'Allemagne vers l'exercice de sa souveraineté était la caractéristique même des premières initiatives de construction européenne.

Le traitement à égalité impliqué par le Plan Schuman était déjà une très bonne raison pour le chancelier Adenauer de donner, sans hésitation, son soutien à la proposition française. Il est vrai, comme le soulignait Klaus Schwabe (Aix-la-Chapelle) que l'intégration proposée semblait être

capable de dissiper, pour un certain temps, bon nombre des “ cauchemars ” dont le chancelier allemand souffrait : le cauchemar nommé “ Potsdam ” – c’est-à-dire d’une resurrexion de l’alliance des quatre puissances victorieuses –, ensuite les cauchemars d’une entente franco-russe, du détournement des Etats-Unis du destin de l’Europe et enfin de l’instabilité de son propre peuple, résultat des catastrophes du passé et des frustrations du présent. On voit bien que la proposition française avait tout ou presque pour plaire à Adenauer sur le plan politique, en plus elle venait au bon moment : huit mois après son élection comme chancelier et peu de temps après la signature des conventions franco-sarroises qui semblaient indiquer l’échec de sa stratégie d’une étroite coopération avec les puissances occidentales.

S’intéressant à la “ philosophie ” du Plan Schuman et au modèle économique qu’il véhiculait Volker Berghahn (Columbia University, New York) mettait l’accent sur l’effet d’“ américanisation ” que le plan français impliquait. Pour Berghahn, son dispositif “ anti-trust ” symbolisait l’influence directe exercée par le modèle américain qui mettait la concurrence et la compétitivité au premier rang des préoccupations.

Motivations françaises

Dans la section consacrée aux motivations de la politique française Marie-Thérèse Bitsch (Université Robert Schuman, Strasbourg) insistait sur la “ triple option ” effectuée avec la proposition du 9 mai, à savoir le choix d’une “ Europe supranationale et sectorielle autour d’un noyau franco-allemand ”. Selon Marie-Thérèse Bitsch, “ en dépit des nombreux infléchissements introduits par les traités européens successifs ou par la pratique quotidienne de la coopération, l’Union européenne reste l’héritière des orientations impulsées par le plan Schuman ”.

L’analyse des réactions des différents groupes politiques, des milieux patronaux et des organisations syndicales fait découvrir une grande diversité de considérations et d’évaluations et ceci jusqu’au sein même d’associations de militants européens. Un soutien franc et massif fut aussi rare qu’une hostilité systématique et jusqu’aboutiste. Aussi faut-il tenir compte du fait que ni l’idée de l’intégration européenne en général ni le projet de pool charbon-acier en particulier ont su mobiliser les masses, comme l’expliquaient Anne Dulphy (Ecole Polytechnique) et Christine Manigand (Université du Maine) dans leur étude des perceptions de l’opinion française.

Sylvie Lefèvre (Université Paris IV), dans son exposé sur les sidérurgistes français face au Plan Schuman, mettait en évidence la réaction “ ambivalente ” de la Maison De Wendel. Si le groupe sidérurgique lorrain mena au sein de la Chambre syndicale sidérurgique française une opposition farouche participant ainsi à la défense des intérêts de la profession, il n’hésita pas à négocier avec le gouvernement l’adaptation de la sidérurgie française et la relance des projets qui lui tenaient à cœur tels que la canalisation de la Moselle : une tactique qui ressemblait bien à celle des “ deux fers au feu ”.

Sylvain Schirmann (Université de Metz) attirait l’attention sur un autre aspect de la discussion française à savoir “ La ‘CGT mosellane’ face au Plan Schuman ”. L’organisation départementale du syndicat communiste menait en effet un combat virulent contre l’idée de l’intégration européenne en général et dans le secteur du charbon et de l’acier en particulier. Elle redoublait d’effort en Lorraine puisqu’il s’agissait, dans sa stratégie, de mettre le Plan Schuman en échec au cœur même de l’industrie sidérurgique française qui, en plus, se trouvait être le fief électoral de Robert Schuman. La campagne ne devait pas atteindre son objectif. On constate néanmoins que, lors des élections législatives de juin 1951, la liste Schuman perd presque 16 pour cent pour se trouver à 32 pour cent des voix, mais ce recul se faisait au profit non pas du Parti communiste mais de l’autre adversaire de l’intégration européenne qui était le parti gaulliste. Six ans après la guerre les Lorrains étaient, certes, inquiets de l’avenir de la sidérurgie mais peu enclins à suivre des paroles ouvertement anti-allemands, dirigées contre la “ germanisation ” de la Moselle.

Si hardi qu'il a pu paraître aux yeux de certains, le Plan Schuman est loin de combler toutes les attentes du côté des organisations fédéralistes. En analysant le cas de l'Union Européenne des Fédéralistes, Bertrand Vayssière (Université de Toulouse) a sondé les remous que l'initiative a pu susciter parmi les militants européens convaincus. Certes, l'abandon de l'hypothèque britannique, la revalorisation générale de l'idée d'intégration européenne comme certaines dispositions concrètes du Traité lui-même ne pouvaient que trouver un écho favorable auprès des fédéralistes. Cependant, les discussions internes vont en fin de compte accélérer la scission de l'UEF entre ceux qui approuvaient une construction européenne contrôlée par les Etats selon le principe du pas à pas et ceux qui, après un certain temps, ne voyaient dans ce premier plan qu'une tentative de reprise en mai par les Etats de l'idée européenne.

Réactions allemandes et européennes

Les contributions de la troisième section du colloque analysaient les réactions des autres pays européens, participants ou non au Plan Schuman. Ainsi Daniela Preda (Université de Gênes), Elisabeth du Réau (Université de Paris III) et Pascaline Winand (Université Libre de Bruxelles) mettaient en évidence la variété des intérêts touchés par l'initiative en Italie, en Grande-Bretagne ainsi que dans les pays du Benelux. L'enthousiasme suscité dans ces pays était bien limité, certes pour des raisons partiellement différentes. Le gouvernement néerlandais percevait la Plan Schuman principalement sous son aspect économique et faisait introduire dans le dispositif institutionnel le conseil des ministres afin que les Etats puissent garder la haute main sur les décisions importantes. De Gasperi, en revanche, se montrait mieux conscient que d'autres que la CECA ne pouvait être qu'une première étape dans la construction d'un ensemble européen, nécessitant le plus rapidement possible la création d'une autorité politique.

De leur côté Werner Bührer (Université Technique de Munich) et Andreas Wilkens (Université d'Orléans) introduisaient dans le débat les points de vues des syndicats ouvriers et des industriels allemands. Dans les deux milieux prévalait finalement une approche pragmatique. Pour les uns comme pour les autres l'adhésion au principe de l'initiative française était un moyen d'obtenir des avantages sur le plan de la politique sociale ou de la politique industrielle. Les syndicats se montrèrent par ailleurs autant comme défenseurs de l'organisation verticale (Verbundwirtschaft) de l'industrie sidérurgique de la Ruhr menacé par la déconcentration que les industriels mêmes. Une campagne virulente contre le Plan Schuman fut en revanche menée par le gouvernement de Berlin-Est. Ulrich Pfeil (Université de Paris III) rappelait ainsi opportunément le cadre de la Guerre froide.

Dans leurs considérations finales, Gérard Bossuat (Université de Cergy-Pontoise) et Wilfried Loth (Université de Essen) prolongeaient les réflexions sur la part du mythe dans les représentations du Plan Schuman et ceci à la lumière des travaux d'historiens récents. Revenant au titre du colloque, ils constataient en conclusion qu'il s'agissait bien, le 9 mai 1950, d'une initiative en vue d'une nouvelle architecture pour l'Europe, c'est-à-dire que le mythe avait bien un fondement dans le réel.

Andreas WILKENS